

Informations

RENTREE DES ELEVES

	ACCUEIL DES ELEVES	REPAS MIDI	
6EMES	Lundi 04 septembre 2023 de 9h00 à 12h- 14h à 17h	OUI	L'emploi du temps de l'année prendra effet pour toutes les classes le Mardi 05 septembre à 8h00
5EMES	Lundi 04 septembre 2023 de 14h00 à 17h00	NON	
4EMES	Lundi 04 septembre 2023 de 14h00 à 17h00	NON	
3EMES	Lundi 04 septembre 2023 de 14h00 à 17h00	NON	
ULIS 6^{ème}	Lundi 04 septembre 2023 de 9h00 à 16h00	OUI	
ULIS 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}	Lundi 04 septembre 2023 de 14h00 à 16h00	NON	

RENCONTRE PARENTS PROFESSEURS ET EQUIPE DE DIRECTION.

Les parents des élèves de 6^{ème} sont invités à rencontrer l'équipe de direction et les professeurs Le 07/09 à 17 heures 30 en salle polyvalente.

Les emplois du temps seront distribués aux élèves le jour de la rentrée, ainsi que le carnet de correspondance.

VACANCES

Vacances de Toussaint : vendredi 20 octobre après les cours, reprise lundi 06 novembre 2023
 Vacances de Noël : vendredi 22 décembre après les cours, reprise lundi 08 janvier 2024
 Vacances d'hiver : vendredi 16 février après les cours, reprise lundi 04 mars 2024
 Vacances de printemps : vendredi 12 avril après les cours, reprise lundi 29 avril
 Vacances d'été : vendredi 06 juillet 2024 au soir

A NOTER : les élèves n'auront pas cours le vendredi 10 mai 2024

CERTIFICATS DE SCOLARITE :

Les certificats de scolarité seront remis aux élèves fin septembre 2023 (il y a 3 certificats sur la même feuille).

MANUELS, CAHIERS ET FOURNITURES :

Les livres sont prêtés par le collège et distribués le jour de la rentrée. Vous trouverez ci-joint la liste des fournitures à acheter.

ASSURANCE SCOLAIRE :

Elle est obligatoire.

BOURSES DES COLLEGES :

Les demandes de bourses se font dorénavant en ligne, sauf cas exceptionnel. Des informations vous seront données début septembre.

FONDS SOCIAL :

Il est destiné à faire face à des situations financières difficiles que peuvent connaître certains élèves et leurs familles, pour assumer les dépenses liées à la scolarité : demi-pension, voyage, fournitures scolaires
 Prendre un rendez-vous avec l'Assistante Sociale pour faire une demande.

FOYER SOCIO- EDUCATIF (FSE) :

A la rentrée, les familles peuvent cotiser pour le FSE qui permet la participation aux clubs et l'accès à la salle de détente (avec baby-foot et jeux de société) sur la pause méridienne. Le FSE cofinance sur l'année des sorties culturelles pour tous les élèves.

PHOTOGRAPHIES D'IDENTITE :

Le FSE vous propose de les réaliser au sein du collège courant septembre en même temps que la photo de classe.

EN CONSEQUENCE, NE JOIGNEZ AUCUNE PHOTOGRAPHIE AU DOSSIER D'INSCRIPTION. MERCI